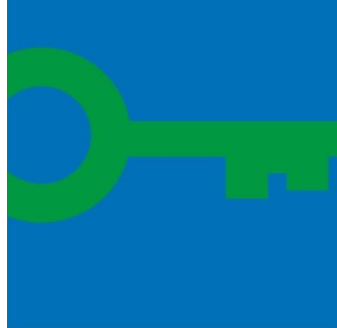




Veuillez nous excuser si vous recevez plusieurs fois ce message (ou si vous avez déjà obtenu le label car bien sûr, dans ce cas, ce mail ne s'adresse pas à vous !)

Déjà près d'une centaine de labellisés Clé Verte en Wallonie : et vous ?



Green Key

Appel à candidats : session 2023 !

Le respect de l'environnement est une préoccupation croissante et les touristes ou clients et hôtes qui cherchent à voyager de manière plus écologique et responsable sont de plus en plus nombreux. Pour répondre à cette tendance, l'écolabel international "Clé Verte" (Green Key) a été lancé en Wallonie et à Bruxelles.

Si l'on se réfère au nombre d'établissements labellisés, à sa qualité et à son ancienneté, ce label se place en tête des certifications durables dans le secteur touristique.

Grâce au soutien du Commissariat Général au Tourisme et de la Wallonie, les conditions de labellisation sont très avantageuses.

Un workshop d'information gratuit !

Vous êtes les bienvenus aux différents workshops gratuits ! Nous vous y présenterons le label plus en détail, ses avantages ainsi que le processus de labellisation. Ce sera également l'occasion de répondre à toutes vos questions et de vous aider à compléter votre candidature.

Les prochains workshops se tiendront en virtuel via Teams ou en présentiel dans nos bureaux à Namur aux dates suivantes :

- le **lundi 6 février** à 17h00 en virtuel
- le **jeudi 9 février** à 10h00 en présentiel, à Namur et en virtuel (hybride)
- le **mardi 21 février** à 14h30 en virtuel

Les séances ont une durée de 40 minutes si vous souhaitez uniquement recevoir des informations, et jusque 3h pour commencer à compléter votre candidature. Nous tenons compte de votre disponibilité.

Merci de **confirmer votre présence** au moins 5 jours avant l'évènement via [ce lien](#). Vous recevrez ensuite une confirmation d'inscription avec le lien de la rencontre ou l'adresse exacte pour participer.

Vous ne pouvez être présent-e-s ? Signalez-le sans tarder par e-mail à green-key@canopea.be



Des critères adaptés au terrain et à la diversité des structures

Le label repose sur une série de critères adaptés à la réalité du terrain grâce à la collaboration avec les représentants du secteur. Dans ce cadre, les établissements ont la possibilité de s'engager concrètement pour réduire leur impact, entre autres par les actions suivantes :

- la réduction de leur consommation d'eau, de gaz et d'électricité,
- l'utilisation d'eau de pluie et d'énergie renouvelable,
- la prévention et le tri des déchets,
- l'utilisation de produits de nettoyage respectueux de l'environnement.

Ces critères sont aussi adaptables à votre établissement, que vous soyez une chambre d'hôtes, un hôtel, une auberge de jeunesse, un gîte, un camping, un parc de vacances ou encore une attraction touristique ou un centre de conférence, etc.

Pourquoi adhérer au programme Clé Verte ?

Tout simplement car il présente de nombreux avantages :

- 🔑 La labellisation **valorisera votre engagement** sur le plan environnemental, vous permettra de **gagner en visibilité** auprès des touristes et des acteurs du tourisme ;
- 🔑 Les critères du label et l'accompagnement vous permettent **d'évoluer dans un cadre clair** et de cibler au mieux vos actions pour **réduire votre empreinte environnementale** et climatique ;
- 🔑 En fonction des actions requises dans le cadre de certains critères, vous **pourrez réaliser des économies** ;
- 🔑 Vous pourrez rencontrer et **échanger des bonnes pratiques** avec des prestataires partageant vos valeurs ;

Pour plus d'informations sur les critères et le montant des cotisations annuelles, consultez notre site : www.green-key.be ou contactez-nous à l'adresse green-key@canoepa.be

Pour mieux comprendre le fonctionnement du programme à l'échelle internationale, rendez-vous sur le site : <http://www.greenkey.global>